Envoyé en préfecture le 24/02/2023
Reçu en préfecture le 24/02/2023
Publié le 24-02-2023
ID : 039-223900010-20230224-ARR_2023_0234-AR

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
17 RUE ROUGET DE LISLE
39039 LONS-LE-SAUNIER
Cedex
Tél. 03 84 87 33 00
contact@jura.fr

ARRÊTÉ N° ARR_2023_0234_TARIF PEP39 INSPE MNA 012023
fixant le prix de journée 2023 et la dotation financière
pour la structure d'accueil à titre expérimental et provisoire
pour Mineurs Non Accompagnés (MNA) :
Primo-arrivants (PA) ou MNA Confiés de 42 places
sur le site de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE-FJMAP) à LONS LE SAUNIER
gérée par l'Association PEP 39

Service : PDS - ETABLISSEMENTS BUDGET COMPTABILITE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F.) et notamment ses articles :
- L. 314-1 et suivant et R. 314-1 et suivants relatifs aux financement et la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- L. 351-1 à L. 351-7 et R. 351-15 à R. 351-19 relatifs aux contentieux de la tarification sanitaire et sociale et à l'introduction des recours ;

VU l'arrêté n°ARR_2021_0002_AUT_INSPE_RENOUVMNA_012021 portant renouvellement de l'autorisation pour deux ans d'une structure d'accueil pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) Primo-arrivants (PA) ou MNA confiés de 42 places pour MNA confiés et Primo-arrivants sur le site de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation – INSPE à titre expérimental et provisoire du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2023 ;

VU la délibération du Conseil départemental du Jura n° CD_2022_51 du 7 novembre 2022 fixant le taux directeur 2023 ;

VU l'avis de Monsieur le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle des Solidarités ;

VU les propositions budgétaires présentées par l'établissement ;

VU les propositions de modifications budgétaires transmises le 13 janvier 2023 par l'autorité de tarification pour 2023 ;

VU les observations exprimées par la personne ayant qualité pour représenter l'établissement le 16 janvier 2023 ;

VU l'avis de Monsieur le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle des Solidarités ;

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à Madame la Directrice Générale des Services du Département ;

Envoyé en préfecture le 24/02/2023
Reçu en préfecture le 24/02/2023
Publié le 24-02-2023
ID : 039-223900010-20230224-ARR_2023_0234-AR

ARRÊTE

ARTICLE 1 Le prix de journée de la structure d'accueil pour MNA primo-arrivants ou MNA confiés située à l'INSPE à LONS LE SAUNIER, est fixée comme suit à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 :

INSPE	TARIF 2023
Primo-arrivants	63,50 €
MNA confiés	69,84 €

ARTICLE 2 Pour l'année 2023, la participation du Département du Jura sera versée sous la forme suivante :

- **MNA confiés** : dotation annuelle de **726 480 €** pour 30 places
  soit une dotation mensuelle de **60 540 €**

- **Primo-arrivants ou confiés :** sur présentation d'une facture détaillée mensuelle.
  Compte tenu du caractère incertain du nombre de MNA confiés et primo-arrivants en période mise à l'abri et des modalités d'accompagnement différentes, le tarif sera modulé en fonction du public accueilli.

ARTICLE 3 Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir à la juridiction territorialement compétente dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

ARTICLE 4 Mesdames la Directrice Générale des Services du Département, Messieurs le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle des Solidarités, le Directeur Général de l'Association des PEP 39 ainsi que le Chef de service de gestion comptable de Lons-le-Saunier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département https://www.jura.fr/ et dans les locaux de l'établissement.

Destinataires :

- Département
  - Mission Comptabilité
  - Direction Enfance Famille
  - Site Internet
- Chef de service de gestion comptable de Lons le Saunier
- Établissement
- Préfecture

Signature de l'arrêté